

# BRIGNAC



infos n° 51



1° semestre 2021



## Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Les Réunions de Conseil en Bref
Page 4	Les Finances Communales
Page 5	Les Informations Communales
Page 11	Le Mot des Associations
Page 13	Les Informations Diverses
Page 18	Les Informations Communautaires
Page 21	Un Peu d'Histoire
Page 29	Les Dates à Retenir

### Les Horaires d'Ouverture de la Mairie

**Le Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,  
de 14 h 00 à 17 h 30.**

 : **02.97.22.80.88**

Adresse internet :  
**mairie.brignac@wanadoo.fr**

Site internet :  
**brignac.bzh**

**Le secrétariat sera fermé du :**

**Vendredi 20 août à 17 h 30  
Au  
Mardi 14 septembre à 14 h**

**Permanence du Maire :**

**Le Jeudi de 9 h 30 à 11 h ou sur RDV**

**Permanence de la 1<sup>ère</sup> Adjointe :**

**Le samedi des semaines paires  
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

**Permanence du 2<sup>ème</sup> Adjoint :**

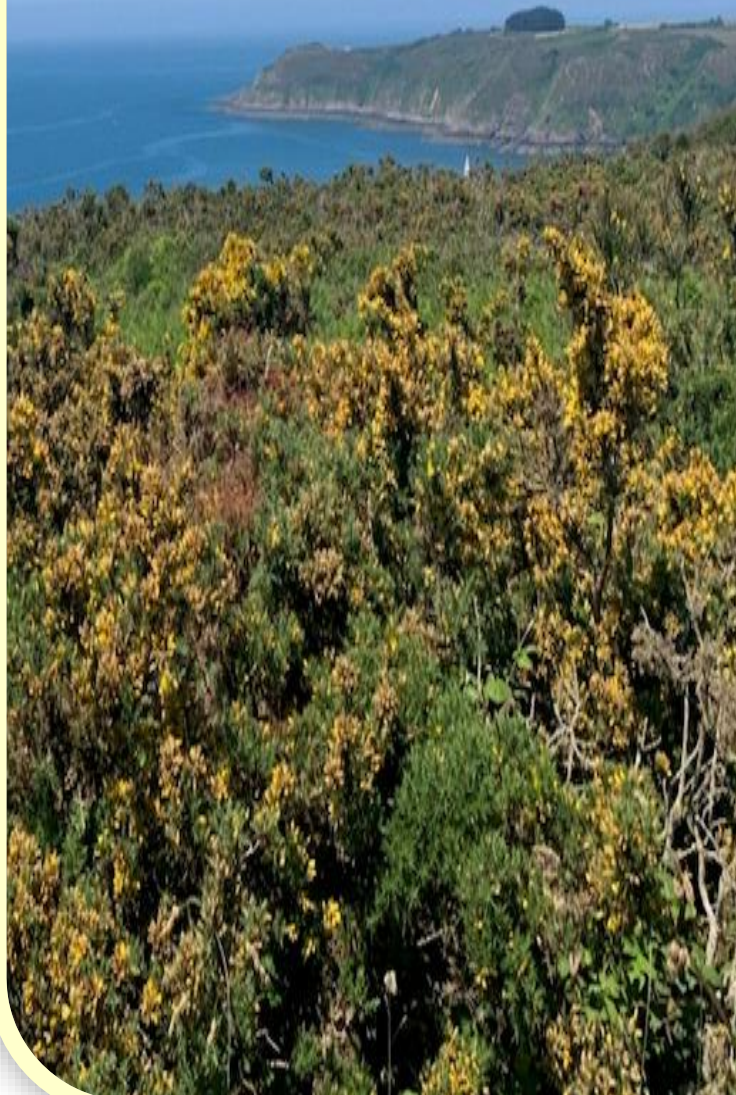
**Le samedi des semaines impaires  
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

*L'Equipe Municipale*

*Vous souhaite*

*De*

*Bonnes Vacances*



# Edito



*Chers Brignacoises et Brignacois*

*Notre vie quotidienne devient plus facile car de nouvelles levées d'interdiction ont été décidées par le gouvernement, nous étions nombreux à les attendre.*

*Nous nous engageons donc progressivement vers moins de restrictions dans notre vie quotidienne, professionnelle et sociale, nous sommes ravis de cette nouvelle situation qui pourra, je l'espère, nous permettre de retrouver une vie quasi normale.*

*Notre bar, restaurant la Maison de Manon est de nouveau ouvert avec toutes les mesures sanitaires pour accueillir ses clients, nous en sommes très heureux, nous leurs apportons tout notre soutien et allons les retrouver.*

*Néanmoins, je dois vous rappeler que nous devons rester vigilants et qu'il ne faut pas encore baisser notre garde face au virus qui continue à circuler. Aussi, je vous demande de respecter les gestes barrières afin de ne pas connaître une nouvelle progression du virus.*

*C'est l'été, profitez de ce moment de repos et de détente avec famille et amis, mais n'oubliez pas :*

*Soyons prudents, soyons vigilants afin de nous protéger et protéger les autres.*

*Victor Hugo a écrit « Le présent est l'enclume où se fait l'avenir. »*

*Alors, façonnons ensemble notre avenir en lui donnant toutes les chances d'éradiquer ce virus.*

*Les membres du conseil municipal restent à votre disposition afin de répondre à vos besoins et attentes*

*Prenez soin de vous  
Votre Maire*





## *Les Réunions de Conseil Municipal en Bref*

**Le 21 Janvier 2021**

*Absent : F. JAULME pouvoir à J. TRÉMÉ, F. MARTEIL.*

*Secrétaire : A. RIDARD*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Une convention est passée avec l'ADMR de Mauron dans le cadre de la téléassistance filien, afin que les habitants de Brignac concernés puissent bénéficier d'avantages divers.
- Il est décidé du dégrèvement sur la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.
- La charte d'entretien des espaces communaux avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est approuvée.

**Le 13 Avril 2021**

*Absent : F. ROUILLARD pouvoir à I. LEGLATIN, V. JALLU pouvoir à I. LEGLATIN*

*Secrétaire : J. TRÉMÉ*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Le compte administratif communal 2020 ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier payeur sont adoptés pour les sommes suivantes :
  - \* FONCTIONNEMENT : Recettes : 281 404.99 € Dépenses : 128 835.08 €
  - \* INVESTISSEMENT : Recettes : 95 492.31 € Dépenses : 55 439.73 €
- Le compte administratif 2020 du lotissement « l'Orée du Bois » ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier payeur sont adoptés pour les sommes suivantes :
  - \* FONCTIONNEMENT : Recettes : 89 887.04 € Dépenses : 89 893.40 €
  - \* INVESTISSEMENT : Recettes : 54 514.67 € Dépenses : 144 381.02 €
- L'affectation du résultat communal 2020 est réalisée de la manière suivante :
  - \* 131 951.21 € au fonctionnement et 20 618.70 € à l'investissement.



## Le 13 Avril 2021 (suite)

- Le budget primitif communal 2021 est voté pour :
  - \* Fonctionnement : 278 148.24 € en dépenses et en recettes.
  - \* Investissement : 158 679.19 € en dépenses et recettes.
- Le budget primitif du lotissement « l'Orée du Bois » 2021 est voté pour :
  - \* Fonctionnement : 89 872.71 € en dépenses et en recettes.
  - \* Investissement : 134 831.35 € en dépenses et recettes.
- Les taux communaux des taxes locales restent inchangés par rapport à 2019, à savoir :
  - \* Taxe foncière bâtie : 12.60 % + 15.26 % (Part départementale revenant à la commune en contrepartie de la suppression de la Taxe d'habitation) = 27.86 %
  - \* Taxe foncière non bâtie : 42.23 %
- Les subventions et participations suivantes sont accordées :
  - Fonds de Solidarité Logement : 19.40 €
  - Alcool Assistance : 50 €
  - La ligue contre le cancer : 50 €
  - Amicale Laïque : 558 € (participation cantine)
  - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ménéac : 120 €
  - Restos du cœur : 50 €
  - Arbre de Noël 2020 école Marie-Louise Gastard : 153 €
  - Banques alimentaires : 80 €
  - Entente Mutuelle du Sport Scolaire : 29.10 €
- Les tarifs de location de la salle « Le Verger » seront les suivants à compter du 01/01/2022 :

Type de location	Tarif commune été / hiver	Tarifs hors commune été / hiver
Repas du midi jusqu'à 19 heures	105 € / 130 €	133 € / 166 €
Repas du soir jusqu'à 10 heures	126 € / 152 €	160 € / 194 €
Journée complète	166 € / 207 €	209 € / 262 €
Chaises (l'unité)	0.42 €	Pas de location
Lendemain midi	34 € / 39 €	45 € / 51 €
Noël / Jour de l'an	315 €	347 €

- L'entreprise DESLANDES TP de Ménéac est retenue pour effectuer les travaux du parking de l'étang de la Maladrerie pour un montant de 7 873.57 € HT.
- La délégation d'instruction du droit des sols (urbanisme) est confiée au service d'instruction des autorisations du droit des sols mutualisé de Ploërmel Communauté
- Les horaires de l'école Marie-Louise GASTARD pour la rentrée 2021 sont inchangés



**Les séances du Conseil Municipal sont publiques**  
**Tout citoyen intéressé peut y assister**  
**Par ailleurs, le registre des délibérations est consultable en Mairie**

## *Les Finances communales*

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	62 445.00	105 237.04
012	Charges de personnel et assimilés	47 119.50	55 050.00
65	Charges de gestion courante	17 847.70	68 385.00
66	Charges financières	1 365.69	1 244.10
23	Virement à la section investissement	0.00	47 789.80
042	Opération de transfert de sect. à sect.	56.59	442.30
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>128 836.08</b>	<b>278 148.24</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
013	Atténuation de charges	0.00	59.28
70	Produits des services et du domaine	306.00	1 268.75
73	Impôts et taxes	109 864.69	73 456.00
74	Dotations et participations	75 170.40	63 321.00
75	Autres produits de gestion courante	10 827.99	8 001.00
76	Produits financiers	1.23	1.00
77	Produits exceptionnels	5 474.60	90.00
042	Opération de transfert de sect. à sect.	10.59	0.00
002	Résultat reporté (Excédent)	79 749.49	131 951.21
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>281 404.99</b>	<b>278 148.24</b>

### DEPENSES INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
01	Opérations financières	20 497.11	20 618.70
03	Voirie	15 433.74	48 000.00
04	Travaux de bâtiments	10 804.29	35 000.00
05	Acquisition de matériel	0.00	5 000.00
07	Aménagement de terrain	0.00	22 060.49
10	Travaux pour compte de tiers	8 694.00	28 000.00
040	Plus ou moins-values	10.59	0.00
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>55 439.73</b>	<b>158 679.19</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT

Art	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
01	Opérations financières	93 845.66	118 807.08
03	Voirie	0.00	6 785.40
04	Travaux de bâtiments	1 646.65	0.00
10	Opération pour compte de tiers	0.00	33 086.71
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>95 492.31</b>	<b>158 679.19</b>

### LOTISSEMENT DEPENSES FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	35 378.73	0.00
042	Opération ordre. Variation de stocks	54 514.67	89 866.35
002	Déficit fonct. reporté	0.00	6.36
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>89 893.40</b>	<b>89 872.71</b>

### LOTISSEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	CA/CG 2020	BP 2021
70	Produits des services et du domaine	0.09	9 668.09
77	Produits exceptionnels	0.00	35 239.62
042	Opération d'ordre. Variation de stocks	89 866.35	44 965.00
002	Excédent fonctionnement reporté	20.60	0.00
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>89 887.04</b>	<b>89 872.71</b>



## Les Travaux Divers

Dépendant de la situation sanitaire que nous avons connue, des travaux ont malgré tout été réalisés sur la commune :

A l'église les travaux de réparation et de rénovation des cloches ont commencé, une des cloches a été démontée le 18 mars et emmenée à Trémentines pour une réfection totale, l'autre sera descendue pour être rénovée sur place.

Le retour de la cloche 1 et la dépose de la cloche 2, se fera les 9/10 août. La repose des 2 cloches du 16 au 18 août.

Elles seront exposées entre le 10 et le 16 août, vous pourrez durant cette période venir les voir à l'église.



Dans le Bourg des marquages ont été effectués par l'entreprise SMBA de Guégon afin de sécuriser les carrefours ainsi que les piétons.



A l'étang, le parking va être agrandi et aménagé afin de pouvoir accueillir plus de véhicules en toute sécurité.

Une étude a été lancée en ce qui concerne les chauffages de la salle « Le Verger » et de la Mairie-Ecole, les existants étant énergivores vu leur grand âge et n'étant plus du tout fiables avec des pannes à répétition.

Pour la voirie de cette année des fossés vont être curés et créés sur la route allant de l'étang à la Ville Serein.

La route allant de Coëfféro à la départementale n° 134 va être refaite en revêtement tri-couche, ainsi qu'une portion située à Folleville.



La maison située au n° 10 rue des Vieux Métiers s'est en partie effondrée le 15 février 2021. Le dossier suit son cours, la décision finale sera proposée pour validation par le tribunal.

# Résultats des Elections

## Elections Départementales

### 1<sup>er</sup> TOUR - BRIGNAC

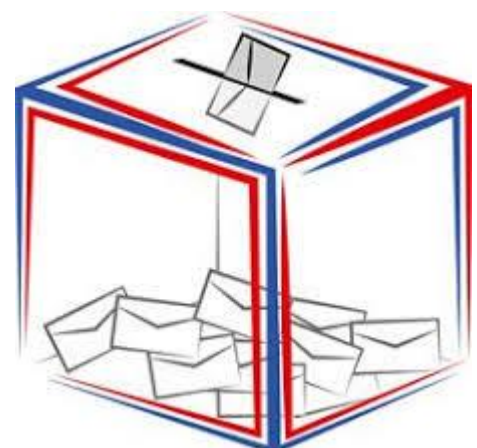
	1 <sup>er</sup> tour Voix	1 <sup>er</sup> tour % inscrits
Inscrits	140	
Abstentions	71	50.71
Votants	69	49.29
Blancs	6	4.29
Nuls	2	1.43
Exprimés	61	43.57

Binômes de candidats	1 <sup>er</sup> tour Voix	1 <sup>er</sup> tour % exprimés
Mme GUILLAS GUERINEL Martine et M. PICHARD Michel	39	63.93
Mme RICHARD Agnès et M. ROUSSILLON Gilles	14	22.95
M. JAGOUDET Nicolas et Mme RENAUDIE Hania	8	13.11

## Elections Régionales - 1<sup>er</sup> TOUR

Liste conduite par :	1 <sup>er</sup> tour Voix	1 <sup>er</sup> tour % exprimés
Mme Isabelle LE CALLENNEC	15	23.81
M. Gilles PENNELLE	15	23.81
M. Loïg CHESNAIS-GIRARD	11	17.46
M. Thierry BURLOT	6	9.52
Mme Claire DESMARES-POIRRIER	5	7.94
Mme Valérie HAMON	3	4.76
M. Pierre-Yves CADALEN	2	3.17
M. Joannic MARTIN	2	3.17
M. David CABAS	2	3.17
M. Kamel ELAHIAR	1	1.59
M. Daniel CUEFF	1	1.59
M. Christophe DAVIET	0	0.00
M. Yves CHAUVEL	0	0.00

	1 <sup>er</sup> tour Voix	1 <sup>er</sup> tour % inscrits
Inscrits	140	
Abstentions	71	50.71
Votants	69	49.29
Blancs	3	2.14
Nuls	3	2.14
Exprimés	63	45.00







## Elections Départementales

### 2<sup>ème</sup> TOUR - BRIGNAC

	2 <sup>ème</sup> tour Voix	2 <sup>ème</sup> tour % inscrits
Inscrits	140	
Abstentions	71	50.71
Votants	69	49.29
Blancs	8	5.71
Nuls	6	4.29
Exprimés	55	39.29

Binômes de candidats	2 <sup>ème</sup> tour Voix	2 <sup>ème</sup> tour % exprimés
Mme GUILLAS GUERINEL Martine et M. PICHARD Michel	40	72.73
M. JAGOUDET Nicolas et Mme RENAUDIE Hania	15	27.27

## Elections Régionales - 2<sup>ème</sup> TOUR

Liste conduite par :	2 <sup>ème</sup> tour Voix	2 <sup>ème</sup> tour % exprimés
Mme Isabelle LE CALLENNEC	23	37.70
M. Gilles PENNELLE	14	22.95
M. Loïg CHESNAIS-GIRARD	13	21.31
Mme Claire DESMARES-POIRRIER	7	11.48
M. Thierrey BURLOT	4	6.56

	2 <sup>ème</sup> tour Voix	2 <sup>ème</sup> tour % inscrits
Inscrits	140	
Abstentions	71	50.71
Votants	69	49.29
Blancs	2	1.43
Nuls	6	4.29
Exprimés	61	43.57



## La Maison de Manon

Après cette longue période d'absence indépendante de notre volonté, nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Retour des moules-frites  
de juillet à septembre



FERMETURE :  
Du 23 décembre 2021 au soir  
Au 4 janvier 2022 au matin

## Commémoration du 8 mai 1945

Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie commémorant le 8 mai 1945, date de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, s'est tenue encore une fois en comité restreint.

Elle était présidée par Martial Le Breton, Maire, entouré d'Armelle et Gérard, adjoints, Michel notre fidèle porte-drapeau et Bruno Jouannic représentait le corps des sapeurs-pompiers de Ménéac.

Martial Le Breton après le dépôt de gerbe et la minute de silence a dans son discours rappelé :

*« Nous commémorons en ce jour l'arrêt des combats en Europe. Le soulagement envahit tout le territoire mais la France est endeuillée. Elle a perdu 350 000 civils dans ce conflit.*

*Aussi, nous avons le devoir chaque année de nous rappeler combien notre démocratie est fragile, combien la France a besoin de garder fraîchement en mémoire ce que nos aïeux ont vécu par le passé.*

*Victor Hugo, a écrit « Sauvons la liberté, la liberté sauve le reste. »*

*Il nous revient en effet de rester vigilant face aux menaces qui pèsent sur notre pays et nos libertés. Toutes les libertés sont essentielles et chaque année, nous recensons des atteintes à toutes ses formes.*

*Nos soldats, nos gendarmes, nos policiers nous protègent face au terrorisme, face aux attaques extérieures et parfois intérieures, mais nous devons tous nous sentir concernés au quotidien. »*

Après la lecture du message de Geneviève Derriussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, la Marseillaise et le Chant des Partisans clôturaient cette commémoration.

A l'issue de cette cérémonie, un air de cornemuse a retenti, un grand merci à Olivier.



*Ayons une pensée toute particulière pour*

*Notre ami Paul*



*Fidèle à nos cérémonies en tant que Porte-drapeau, Et qui nous a quitté.*

*« Au revoir Paul »*



8 mai 2021





## L'école Marie Louise Gastard

Le deuxième semestre scolaire a revêtu des protocoles sanitaires qui se sont succédés entravant quelque peu la vie de l'école. Et de fait, les gestes barrières ont été de rigueur dans l'enceinte de l'école et aux abords pour permettre à tous une continuité scolaire dans la classe et une sérénité.

Les élèves ont poursuivi la sensibilisation sur le thème de l'environnement. En effet, suite à une demande auprès d'un service compétent de Ploërmel Communauté, la classe a acquis un lombricomposteur. Il s'agit d'un réceptacle à plusieurs étages où des vers de terre se nourrissent des épluchures de légumes, de fruits, marre de café à 60% et papier mouchoir, journal à 40% pour produire un terreau. Il est installé dans une salle et le tout sans odeur. Ainsi, on diminue réellement les déchets de la cantine, et encore un pas pour l'environnement !

Le projet récurrent du jardin a été une bouffée d'oxygène pour les élèves. Les semis, les plantations, le marché de printemps et la réalisation du jardin ont été des temps forts pour les élèves sur le temps de classe mais surtout sur les temps périscolaires du mercredi après-midi où parfois plus d'une dizaine d'enfants se retrouvaient pour se lancer dans ces activités avec beaucoup d'entrain et de plaisir soutenus par leurs parents.

Un atelier danse, dans le cadre du PEL avec

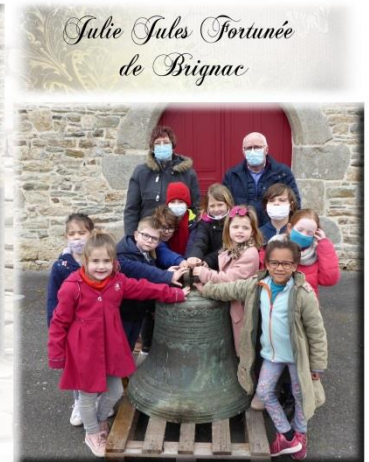


Atelier "Danse"



Ploërmel Communauté, devait avoir lieu toutes les semaines de janvier à mars avec une professeure. Mais des interruptions de

pratique du fait des changements de protocoles sanitaires scolaires successifs ont bouleversé ce déroulement et également les objectifs de cette intervention. En effet, nous devions préparer un spectacle en vue de le présenter à la kermesse mais malheureusement, cela n'a pas été faisable. En revanche, dès que cela était de nouveau possible, la professeure se déplaçait et pratiquait en salle ou dehors. Et ainsi, dans des élans d'enthousiasme, tous les enfants ont pu découvrir, s'exprimer et produire de belles chorégraphies avec leur corps et également verbaliser ces bons moments avec du vocabulaire approprié.



Une opportunité pour sortir de l'école le jeudi 18 mars, les élèves de GS et CP ont assisté à la descente d'une cloche dans l'église (car c'était en tout début d'après-midi pendant la sieste des petits). En effet, une cloche d'au moins 250 kg a été descendue pour être emmenée afin d'être réparée et nettoyée. Impressionnés par la descente de cette cloche, les enfants ont pu ensuite la toucher et voir les nombreuses gravures de mots et dessins témoignant de son origine.

Le projet de cinéphylo commencé en octobre 2020 c'est poursuivi sur ce semestre 2021. A chaque période, les élèves ont assisté en classe à une séance de diffusion d'un court-métrage. Un petit film d'animation était projeté sur le VPI (vidéoprojecteur interactif) de la classe et cela lors d'une visio conférence avec des élèves d'autres écoles de notre territoire, avec la collaboration de nos conseillers pédagogiques. En amont des séances, les élèves ont acquis du vocabulaire spécifique sur le cinéma, ont émis des hypothèses d'histoire par rapport au visuel de communication. En aval, ils ont travaillé sur la compréhension des histoires, sur leurs ressentis émotionnels en fonction des images et/ou des sons qu'ils devaient exprimer et argumenter. Ces différents rendez-vous au cours de l'année avaient la cote auprès des élèves. En effet, ils ont apprécié les débats avec vote qui se faisaient en même temps dans toutes les classes investies. Cela a été une très belle expérience à reproduire car vraiment enrichissante et permettant d'utiliser l'écran avec une vraie réflexion et une réelle interaction.

Et oui d'un point de vue culturel, cette année a été encore très spéciale. Nous n'avons pas pu sortir de l'école pour aller au cinéma ou bien, voir un spectacle, une exposition... Alors, la culture est venue à nous !



En effet, grâce à la volonté du service culturel de Ploërmel Communauté, une compagnie de théâtre avec Dimitri Costa nous a proposé un spectacle sur place, dans la salle Le Verger, intitulé « rêve d'écorce » le lundi 7 juin. Spectacle mettant en scène des marionnettes végétales créées à partir d'éléments de la forêt, devant lequel, les enfants ont été admirateurs et où un bel échange d'émotions s'en est dégagé.

Le jeudi 24 juin, une balade contée avec Ozégan a tracé un chemin de l'école à l'étang et autour de celui-ci.



Une très belle matinée ensoleillée durant laquelle les élèves ont appris chansonnettes, danses et histoires qui les ont mis en haleine en témoignait leur participation active et pleine d'énergie. Durant cette déambulation, les élèves ont également collecté des éléments de la nature : les trésors de leur sortie. Ceux-ci ont servi plus tard à créer des personnages, des jouets, des jeux de la nature. Cette sortie hors de l'école a été riche aussi bien au niveau des oreilles, que des yeux, que des mains. En fait, tous les sens ont été mis en exergue. Cette sortie s'est finalisée par un pique-nique et une récréation sur place à l'étang. Le tout a fait beaucoup de bien à tous : Merci beaucoup à Olivier dit Ozégan pour cette belle prestation.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 2 septembre**,  
 Les inscriptions ou pré-inscriptions pourront se faire du **23 août au 1<sup>er</sup> septembre** sur rendez-vous  
 par : Mail : [ec.0560690w@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560690w@ac-rennes.fr) ou au 06 77 83 24 17

*Très Bonnes Vacances à tous*



## La Société de Chasse de Brignac

Encore pratiquement six mois derrière nous pour cette année 2021, au niveau sanitaire les choses semblent s'améliorer un peu, mais nous devons continuer à nous protéger et protéger les autres avec les gestes barrières en vigueur et les vaccins qui vont peut-être nous aider à sortir de cette pandémie qui nous traque depuis un an et demi maintenant.

La saison de chasse est terminée depuis le 28 février 2021, une période spéciale forte en contraintes, qui nous l'espérons ne sera pas reproduite la saison prochaine qui devrait débuter autour du 15 septembre 2021. (Les battues probablement à partir du 15 août.)

L'habituel repas de chasse prévu le 7 mars 2021 a également été annulé, mais on se donne rendez-vous le 1er dimanche de mars 2022 pour ce traditionnel repas des chasseurs.

Les réunions de chasses sont également réduites au minimum, le comptage de gibier du mois de février (de nuit sur un parcours défini) n'a pas eu lieu non plus.



Les bracelets attribués pour le chevreuil sont utilisés, avec des prélèvements sur plusieurs battues organisées. Par contre pas de prélèvements pour la chasse au lièvre. (Fermée pour cause de pandémie)

Les lâchers de gibiers effectués la saison dernière devraient continuer à une population plus dense, du fait d'une



pression de chasse moindre cette saison 2020-2021 et nombre de renards en baisse, celui-ci étant toujours touché par la gale sarcoptique. La population de chevreuils progresse au fil des années et est présente sur tout le territoire de la commune. Le lièvre est à peu près stable, le lapin plutôt en baisse, le gibier à plume est entretenu par les lâchers....



Le nombre de chasseurs sur la commune reste stable, mais avec une majorité d'adhérents « actionnaires ». Le permis de chasser à « 0 € » semble accessible pour les agriculteurs seulement (Se renseigner auprès de la FDC ou de la FDSEA du Morbihan). C'est peut-être un moyen de renouer des liens qui se distendent un peu au fil du temps.

Remerciements aux agriculteurs et propriétaires terriens qui nous permettent de pratiquer notre loisir.

Une petite réunion récente des chasseurs a permis de revoir quelques détails, ainsi que la composition du bureau qui reste la même que la saison précédente.

En espérant que la situation sanitaire s'améliore durablement, prenons soin de nous et des autres en respectant les règles que tout le monde connaît.

## Les Marchous d'Brigna

Notre marche hebdomadaire est repartie depuis le **samedi 19 juin**, le départ se fait à 9h30 sur le parking en face de l'église.

Les adhérents prennent les précautions nécessaires et respectent les gestes barrières, Chaque nouvelle personne souhaitant intégrer l'association est la bienvenue. Il suffit de venir le samedi matin ou de se faire connaître auprès des membres du bureau.

Vous allez nous revoir sillonner notre belle campagne !!



## L'Amicale Laïque

Encore une deuxième année sans kermesse, sans lâcher de truites, sans vide grenier et concours de palets !

Malgré tout, nous avons réussi à garder un rendez-vous où le regroupement de personnes se faisait totalement à l'extérieur et n'était pas un frein au respect des gestes barrières. Ainsi nous avons pu maintenir le Marché de Printemps dans la cour de l'Ecole entre 2 averses. D'ailleurs, nous pouvons remercier Bernard et plusieurs personnes

qui vont se reconnaître pour l'apport de plants et la logistique de cet événement. Ce rendez-vous a été un moment de bien-être car très apprécié autant par les adultes que les enfants qui étaient acteurs de leur marché comme chaque année. Un très bon moment, vécu d'échange et sourire malgré le masque !



Et enfin pour finaliser cette année scolaire quelque peu particulière, un moment convivial s'est déroulé le jeudi 1<sup>er</sup> juillet au milieu de la cour de l'Ecole. Parents, enfants, enseignantes, ATSEM au sein du RPI, se sont retrouvés pour discuter de cette année et de tant d'autres choses et ainsi recréer du lien social : ce qui nous a tous manqué depuis plusieurs mois.

Nous pourrions nous retrouver également à la rentrée, le **jeudi 2 juillet, de 8h45 à 9h30** autour d'un café-parents dans la cour de l'école.

En attendant, nous vous remercions tous pour votre soutien et vous souhaitons de très bonnes vacances.

*Les membres du bureau*

## Les Genêts d'Or

Après une période d'inactivité d'environ 18 mois, le Club des Genêts d'Or va reprendre du service.

Quelques volontaires se sont regroupés pour relancer et faire perdurer cette association fondée en 1985.

Une assemblée générale a eu lieu le 18 juin, un conseil d'administration et un bureau ont été élus.

La reprise effective des rencontres aura lieu courant septembre, le mercredi après-midi, tous les 15 jours à la salle « le Verger ».

<b>Président :</b> Gérard LUCAS	<b>Vice-président :</b> Alexandre MICHEL
<b>Trésorier :</b> André JÉGO	<b>Trésorier adjoint :</b> Michel BAZIN
<b>Secrétaire :</b> Daniel JAN	<b>Trésorier adjoint :</b> Maurice LEFRAS

Nous les remercions pour leur implication afin de faire repartir cette activité essentielle à Brignac.



## Informations Diverses

### Salle « Le Verger »



### Les Tarifs de Location

Type de location	Personnes de la Commune		Personnes Hors Commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Repas du midi	105.00 €	130.00 €	121.00 €	151.00 €
Repas du soir	126.00 €	152.00 €	145.00 €	176.00 €
Journée	166.00 €	207.00 €	190.00 €	238.00 €
Lendemain midi	34.00 €	39.00 €	41.00 €	46.00 €

Noël 24 & 25/12	315.00 €	315.00 €
Jour de l'An 31/12 & 01/01	315.00 €	315.00 €
<b>CAUTIONS</b> Pour toutes les locations	<b>207.00 € &amp; 80.00 €</b>	<b>207.00 € &amp; 80.00 €</b>



## RAPPEL :

Les familles résidant sur la commune de Brignac bénéficient « d'une » location au tarif « commune » par année civile, au-delà sera appliqué le tarif « Hors commune ».

## l'Etang de la Maladrerie



*Espace verdoyant propice à la détente, à la promenade, à l'oisiveté, équipé de tables prêtes à vous accueillir pour un pique-nique champêtre*



Balade





## Cimetière & Columbarium

### Tarif des Concessions

Cimetière	30 ans	50 ans
	108.00 €	153.00 €



Columbarium Cavurne (4 places) Case monument (2 places)	10 ans	20 ans	30 ans
	300 €	550 €	750 €

Redevance Ouverture – Fermeture Cavurne ou Case	100.00 €
Dépôt des Cendres au Jardin du Souvenir	25.00 €

Les plaques et leur gravure sont à la charge des familles après renseignements pris en Mairie.

## Chenil Service

Nous vous informons que la commune a souscrit un contrat de fourrière animale auprès de la société Chenil - Service qui dispose de tous

les moyens utiles pour la récupération des animaux sur la voie publique, leur hébergement et la recherche des propriétaires.

Si vous trouvez un animal en divagation, prévenez la Mairie qui est l'interlocuteur pour avvertir la société Chenil-Service, les appels de particuliers n'étant pas pris en considération.



## Les Horaires de la Trésorerie de Mauron

A compter du **21 juin 2021**, les horaires d'ouverture des trésoreries du Morbihan sont uniformisés selon le calendrier suivant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouvert (8 h 30 – 12 h 15)	Ouvert (8 h 30 – 12 h 15)	Fermé	Ouvert (8 h 30 – 12 h 15)	Ouvert (8 h 30 – 12 h 15)
Accueil uniquement sur rdv (13 h 30 – 16 h 15)	Accueil uniquement sur rdv (13 h 30 – 16 h 15)	Fermé	Accueil uniquement sur rdv (13 h 30 – 16 h 15)	Accueil uniquement sur rdv (13 h 30 – 16 h 15)

Téléphone : 02 97 22 63 76

Courriel : [t056008@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t056008@dgfip.finances.gouv.fr)

Pour toute question fiscale, vous pouvez consulter vos données personnelles sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou contacter le service en ligne au 0809 401 401 (prix d'un appel local)

Pour vos règlements :

Par chèque : Envoi postal au centre d'encaissement à l'aide de l'enveloppe fournie.

Par CB sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (Impôts) ou sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) (Produits locaux)

En numéraire (dans la limite de 300 €), chez les partenaires de la Française des jeux.

## Permanence de la Gendarmerie de Mauron

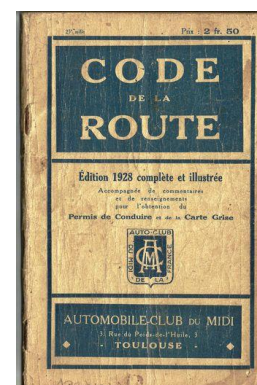
Tous les vendredis de 9 h à 12 h, service sans rendez-vous.

Rue de la Libération (Bureau au rez-de chaussée à côté de la salle des Associations et de la Médiathèque).

Cette permanence est mise en place pour tout renseignement, dépôts de plaintes...

## Le Code de la Route Fête ses 100 ans

Le 27 mai 1921, époque où les véhicules à traction animale, les charrettes et les premières voitures partageaient la chaussée, le décret concernant « la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique » crée le premier Code de la route et instaure des règles pour une meilleure cohabitation de tous ses usagers. Depuis 100 ans, les véhicules en circulation ont évolué mais certains fondamentaux de la conduite, instaurés en 1921, restent encore en vigueur aujourd'hui comme la priorité à droite ou le dépassement uniquement par la gauche. A travers les années, le Code de la route s'est considérablement transformé pour encadrer les évolutions des pratiques sur la route et mieux protéger l'ensemble de ses usagers.



Pour fêter ce centenaire, la Sécurité Routière s'associe avec la Poste pour dévoiler un timbre philatélique et propose aux Français de tester leurs connaissances sur le Code de la route à travers des programmes courts et ludiques en partenariat avec France Télévision.

Vous tester vos connaissances sur le Code de la route à travers un quiz de 70 questions. Une fois le quiz réalisé, chacun peut partager ses résultats sur les réseaux sociaux et inviter ses proches à faire de même.

Pour faire le test : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/nos-quiz/le-grand-quiz-de-la-securite-routiere>



## Maison des Services Au Public France Services de Mauron

France Services située Place Henri Thébault (Dans le prolongement du bâtiment de la Mairie) est un accueil de proximité ayant pour objectif de faciliter la plupart des démarches administratives des habitants.

Fonctionnement : Sur place, deux agents intercommunaux vous accueillent et vous orientent dans vos démarches ;

Du matériel informatique et une connexion internet sont à votre disposition pour scanner vos documents ;

Il vous est possible de faire vos démarches administratives : carte grise,

permis de conduire, déclaration d'impôts, pré-demandes de cni/passeport...

Vos demandes de retraite, renouveler vos droits à la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, votre inscription à Pôle Emploi et consulter les offres.

### Horaires d'ouverture de France Services :

Lundi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30 **Uniquement sur rdv**

Mardi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi et vendredi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

Renseignements au : **02 97 22 91 62**

## Bacs Verts et Jaunes

Le SMICTOM a mis à disposition de tous les foyers des bacs pour récupérer les ordures ménagères. Trop de bacs restent encore sur la voie publique bien après le jour de la relève.

### RAPPEL

**Ceux-ci doivent être déposés aux endroits indiqués pour la collecte par les camions-bennes.**

**Ils doivent être déposés la veille au soir et remis impérativement le soir de la collecte**

A cela plusieurs raisons :

- Même pucés, ces bacs peuvent disparaître ;
- En bordure de route, ils sont un **danger** pour la circulation ;
- Ils peuvent recevoir des déchets ne vous appartenant pas
- Et bien d'autre encore...

**Ils n'attendent qu'un peu de courage de la part de leurs propriétaires pour être remis afin de respecter ces consignes.**



## *Informations Communautaires*

### **Espaces Publics Numériques Du Nouveau pour vos Services**

Bonne nouvelle pour les utilisateurs des Espaces Publics Numériques de Ploërmel Communauté ! Un animateur multimédia, Sébastien Cointet, a intégré l'équipe du service culturel de Ploërmel Communauté. Il animera l'Espace Public Numérique de la Trinité-Porhoët et celui de Ploërmel. Ainsi, l'EPN de La Trinité-Porhoët est de nouveau accessible au public à compter de la semaine du 21 juin 2021.

De nouveaux horaires pour Ploërmel

Les horaires d'ouverture de l'EPN de Ploërmel changent à partir de cette même semaine. Les horaires des accès libres et des ateliers sont les suivants :

EPN de Ploërmel :

Judi → Accès libre de 14h à 15h30 → Atelier de 15h30 à 17h

Samedi → Accès libre de 15h30h à 18h → Atelier de 14h à 15h30

EPN de La Trinité-Porhoët :

Mercredi → Accès libre de 15h30 à 18h → Atelier de 14h à 15h30

Vendredi → Accès libre de 14h à 15h30 → Atelier de 15h30 à 17h

Contact : [s.cointet@ploermelcommunaute.bzh](mailto:s.cointet@ploermelcommunaute.bzh) / EPN de la Trinité-Porhoët 02 97 73 58 46  
EPN de Ploërmel 02 97 74 08 21 (numéro temporaire)

La semaine du 21 juin 2021, les créneaux horaires des ateliers seront dédiés à la rencontre avec le public. Les horaires et ateliers de l'été seront précisés dans la plaquette des animations de juillet et août, commune aux EPN de Ploërmel Communauté.

Les Espaces Publics Numériques en quelques mots :

Les EPN sont des espaces de médiation numérique. Ils ont pour objectif de permettre aux usagers d'accéder à du matériel informatique sur place, de les accompagner dans leurs démarches et de leur proposer des ateliers variés. De l'initiation pour les débutants aux ateliers plus pointus à destination des initiés, un large panel d'animations est proposé à travers les EPN du territoire.

L'accès aux services des EPN est libre et gratuit. Une première inscription est nécessaire : il est demandé à chaque usager de prendre connaissance du règlement intérieur et de signer la charte d'utilisation des EPN.



## La Médiathèque de Mauron

Les habitants de Brignac sont principalement concernés par la médiathèque de Mauron. Elle est communautaire, adhère à la Médiathèque Départemental du Morbihan (MDM) et au réseau de bibliothèques.

Elle retrouve ses horaires habituels d'ouverture au public en juillet et août avec les règles sanitaires :

Lundi : 15h-18h  
Mardi : 16h-19h  
Mercredi : 10h30-13h et 14h-18h  
Jeudi et samedi : fermée  
Vendredi : 11h-13h et 16h-18h

Cet été, l'exposition « Trésor de Pirates » réalisée par la médiathèque sera visible. Des moments d'histoires animées seront proposés sur le thème des pirates.

Une malle de jeux de société prêtée par la MDM est disponible à la médiathèque avec possibilité d'y jouer aux heures d'ouverture, sur inscription (6 personnes maximum) par :

Téléphone au 02 97 73 57 99 ou par mail

[mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh](mailto:mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh)

Abonnement pour 5 livres et 4 DVD ou CD pour 3 semaines de prêt :

- Gratuit pour les moins de 16 ans et demandeurs d'emploi
- 9€ pour les habitants de Ploërmel Communauté et 13€ hors communauté

## Le Point Conseil Budget

**Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière,  
le Point Conseil Budget peut vous conseiller.  
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget.**

Les Points conseil budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

En quoi peuvent-ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, ...). Lors du rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers et vous accompagner tout au long de la procédure.

Possibilité de consultation à Mauron sur rendez-vous auprès du :  
Centre Intercommunal d'Action Sociale au 02 97 73 20 75 / [pcb@ploermelcommunaute.bzh](mailto:pcb@ploermelcommunaute.bzh)

## RIV se Développe sur l'Eau

Cet été, traversez le Lac au Duc du **1er juin au 31 août 2021** pour rejoindre Taupont grâce à notre navette. RIV Bateau, un service Ploërmel Communauté, connecte la rive Est du Lac au Duc à la rive Ouest, durant une partie des travaux du barrage au sud du Lac.

### Un accès au Lac et ses activités durant tout l'été maintenu



La réhabilitation du barrage situé au sud du Lac au Duc est programmée par le syndicat de l'Eau du Morbihan, de mai à décembre 2021. Cette réhabilitation a pour conséquence la fermeture de la route départementale n° 8 pour les véhicules, piétons et cyclistes.

Pour y accéder, depuis Ploërmel, vous emprunterez le chemin du Diable, passerez au lieu-dit Pont Neuf (en bordure de la RD 724), par le Vieux Bourg avant d'emprunter le chemin des Epinas qui débouche sur la RD 8 au niveau de la cascade.

**Alors que cette route départementale reliant Ploërmel à Taupont sera fermée, traverser le Lac au Duc sera possible à compter du 1er juin...en bateau !**

En effet, afin de maintenir les accès aux activités situées autour du Lac au Duc, Ploërmel Communauté, en partenariat avec le Club Nautique de Ploërmel – Brocéliande, met en service une navette fluviale sur les eaux, du **1er juin au 31 août 2021** : le RIV Bateau.

**RIV Bateau**  
Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août  
Départ toutes les 30 minutes  
Paiement à bord en espèces

<b>JUIN</b> 14h-18h	<b>JUILLET &amp; AOÛT</b> 10h-19h Arrêt entre 12h15 & 13h30
------------------------	---

Sous réserve de modifications

+ d'infos Office de Tourisme de Ploërmel Communauté - 02 97 22 36 43  
contact@broceliande-vacances.com

RIV est un service de Ploërmel Communauté  
riv-info.bzh

Prestation confiée à Club Nautique Ploërmel - Brocéliande

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

**RIV Bateau**  
Ploërmel ↔ Taupont

**La navette du Lac au Duc**

D'une rive à l'autre

La traversée 1€



## Un peu d'Histoire

### Brignac, il y a 300 ans (1721)



#### Ils sont nés :

LOHÉAS Guillemette  
 TEMPIER Julienne  
 LOHÉAS Joseph  
 GICQUEL Jacquemine  
 BOUESNARD François  
 RHÉDO Marie  
 BIGORGNE Jacquette )  
 BIGORGNE Mathurine )  
 MOREUL Marie

MOREUL Guillaume  
 GROSEIL Louis  
 TEMPIER Anonyme )  
 TEMPIER Anonyme )  
 ALLIS Julien  
 CHAUMORCEL Mathurine  
 GROSEIL Julien  
 MENIER Jacques  
 TEMPIER Guillaume

MOREUL Joseph  
 MERCIER Anonyme  
 GROSEIL Catherine  
 CHAUMORCEL Mary  
 GUILLEMOT Julienne  
 LOHÉAS François  
 GUIOMMART Guillemette  
 COUDRAYE Françoise

#### Ils nous ont quittés :



MOREUL François 80 ans  
 COISBO Julien 1 an ½  
 GROSEIL Louis 51 ans  
 BIGORGNE Mathurin 9 jours  
 GOUDAL Annie 60 ans  
 TEMPIER Anonyme ) quelques heures  
 TEMPIER Anonyme ) «  
 TEMPIER Françoise 2 ans  
 BIGORGNE Jacquette 2 mois

PIGNARD Marie 25 ans  
 ALLIX Françoise 3 ans ½  
 LOHÉAS Charles 46 ans  
 MERCIER Anonyme quelques heures  
 MOREUL Joseph 4 ans ½  
 CHAUMORCEL Mathurin 64 ans  
 CERTAIN Joseph 5 ans  
 CERTAIN Julienne 3 ans ½  
 CHAUMORCEL Mary 3 mois

#### Ils se sont unis :

GUILLEMOT Pierre – Ménéc & TEMPIER Perrine – Brignac  
 NAIE Jacques – Ménéc & LUCAS Jacquemine – Brignac  
 GROSEIL Noël & JUMEL Jacquemine  
 ORÉAL Joseph – Brignac & GROSEIL Marguerite – Brignac  
 PERRIN Yves – Ménéc & SUSLÈVE Janne - Brignac





## Brignac, il y a 200 ans (1821)



### Ils sont nés :

GROSEILLE Anne-Marie)	le Bourg	GUILLOUX Mathurin	Corbinais
GROSEILLE Mathurine )	«	LE GOFÉ Marie	Touche Marglas
TAMPIER Anne-Marie	Kerbugant	LE RAY Janne	Touche Marglas
GUILLARD Jean-Pierre	Koiférot	JOS Françoise	Plessis
EMERY Marie	le Bourg	BRANDÉHOT Marie	Ville Desré
CERTAIN Joseph	Ville Desré	BRANDÉHOT Pierre	Fougeray
GROSEILLE Pierre	Ville Mainguy	ABRAHAM Yvonne	Ville Desré
MOREUL Pierre	Touche Marglas	HERVÉ Marie	Ville es Moreux
JOS Pierre	Couéférot	TAMPIER Pierre	Perqué
JOUHIER Marie	Ville es Moreux	GROSEILLE Pierre	Kerbugant
GROSEIL Anonyme	Touche Marglas		

### Ils nous ont quittés :



MOREUL Mathurin	5 ans	Touche Marglas	GANDON Rose	45 ans	Kerbugant
GUILLARD Pierre	22 mois	Quoiféro	SOHIER Louise	32 ans	Kersaude
HAGUET Jan	54 ans	le Bourg	MORELLE Jan	54 ans	Corbinay
GROSEILLE Mathurine	5 jours	le Bourg	RENAULT Mathurin	40 ans	le Bourg
GROSEILLE Anne-Marie	7 jours	le Bourg	RENAULT Mathurine	4 ans	le Bourg
JAUME Mathurin	53 ans	Couéfférot	GROSEIL Anonyme	quelques heures	Touche Marglas
LE RAY Anne-Marie	16 mois	Touche Marglas	TÉBAULT Michelle	55 ans	Corbinais
LARELLE Marie-Raine	5 mois	Fougeray	LE BORGNE Louise	32 ans	Plessis
ÉON Mathurin	44 ans	Ville Serain	JOS François	7 ans ½	Plessis
			GUILLEMOT Désiré	20 mois	Vieux Ville

### Ils se sont unis :



SAILLARD Joseph – la Noë – Brignac & JEAUME Marie – Quoiférot – Brignac  
 BRANDÉHOT Jean-Baptiste – Launay Geffray – Mohon & HINGAND Elisabeth – Ville Derré –  
 Brignac  
 JOS Jan – Villain es Bouvet – Ménécac & JOUHIER Rose – Corbinais – Brignac

## Brignac, il y a 100 ans (1921)

### Ils sont nés :



GAUDAIRE Victor	le Bourg	PORTIER Marcelle	Noë Besnard
GAUDAIRE Eugène	Ville Mainguy	GICQUEL Marie	la Touche

TEMPIER Louise  
AUBRY Marcel  
JUMEL Ange  
GUILLOTIN Denise  
PICHONNET Louise  
PENCOLÉ Eugène

la Noë  
Ville Derré  
Ville Serein  
le Bourg  
Pennedeuc  
Marglas

MARION Hélène  
PINSON Denise  
PIEDERRIERE Marie  
LENORMAND Joseph  
PORCHÉ Joseph

le Plessis  
Ville Derré  
Corbinaie  
Ville Derré  
Corbinaie

Ils nous ont quittés :



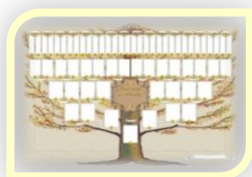
PORTIER Constance 78 ans Vieuville  
GUILLARD Eugène 17 ans Coëfféro  
BLANCHARD François 66 ans le Bourg  
TEMPIER Agathe 61 ans Perqué  
JOSSE Victor 55 ans Vieuville  
THAMIN Henri 59 ans Coëfféro  
HERVÉ Eugénie 41 ans Folleville  
PENCOLÉ Suzanne 78 ans Margla

RENOUARD Marie 62 ans Pennedeuc  
RICHARD Anne-Marie 35 ans la Noë  
MOREUL Alexis 66 ans la Noë  
BUREL Constance 46 ans le Bourg  
CHASLES Paul 2 mois ½ Corbinaie  
PORCHÉ Joseph 3 semaines Corbinaie  
JOSSE Mathurin 85 ans le Bourg

Ils se sont unis :



FICHET Henri – Évriguet & SOHIER Alice - le Bourg – Brignac  
AUBRY Eugène – Ville Derré - Brignac & GUILLEMOT Marie-Ange – Lauto – Ménéac  
LE GOFF Pierre – le Bourg - Brignac & SOHIER Louise – Corbinaie - Brignac



*Vous recherchez vos lointaines racines, contactez :*  
*Josette Trémé Gapihan*  
*Par l'intermédiaire de Laurent à la Mairie au 02 97 22 80 88*

## Rétrospective du Conseil Municipal de 1921



Maire : Joseph GASTARD

Adjoint : Désiré GEFFROS

Conseillers : Prosper SOHIER, Aimé TEMPIER, Joseph BAZIN, Pierre BONNET, JP GUILLEMOT, Joseph BRANDÉHO, Ange JUMEL, Alexis THORON, Mathurin GUILLOUX.

Monsieur le Président invite les membres du conseil à statuer sur les demandes faites par les conscrits de la classe 21 pour l'obtention de l'allocation aux militaires soutiens de famille.

Après délibération, avis favorable à ces demandes.

Frais d'imprimés pour le recensement de la population. Le conseil après lecture de la note de M. le Préfet fixant la part contributive de la commune dans la dépense des frais d'imprimés pour le recensement de la population, vote la somme nécessaire pour couvrir la dépense des frais d'imprimés.

Le conseil, délibère sur le chemin vicinal n° 5, partie comprise entre le bourg de Brignac et la commune d'Illifaut, considérant qu'il est un chemin d'intérêt général.

Délibère l'inscription au programme des travaux à subventionner en 1922 du projet sur une longueur d'environ 900 m est demandé au Conseil général.

Monsieur le Président a lu une lettre de M. le Préfet concernant le Fête de Jeanne d'Arc.

Après lecture le conseil est d'avis de célébrer la fête nationale de Jeanne d'Arc le 8 mai prochain. A cette intention le conseil décide le pavoisement et l'illumination des édifices publics, il décide en outre de faire une distribution gratuite de pain aux indigents de la commune.

M. le Président expose qu'il a reçu de M. le Chef Cantonnier une demande tendant à ce qu'il soit nommé un cantonnier pour les chemins de la commune de Brignac. Le Conseil, considérant qu'un journalier ne suffit pas à entretenir les chemins vicinaux de la commune et ne peut accomplir son travail aussi consciencieusement que le ferait un cantonnier, émet un avis favorable à la nomination de Joseph Posnic de la Ville au Lot comme cantonnier de la commune de Brignac.

Demande de subvention en faveur de la caisse des écoles de Brignac à adresser à M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Le Conseil considérant :

1° - que la gratuité des fournitures et le fonctionnement d'une cantine scolaire contribuent puissamment à assurer une bonne fréquentation.

2° - qu'il y a lieu pour éviter une distinction souvent humiliante pour les enfants pauvres d'étendre la gratuité des fournitures à tous les élèves sans exception.

3° - qu'il a déjà voté une subvention de 200 f à la caisse des écoles mais que cette subvention est insuffisante pour assurer complètement la gratuité des fournitures scolaires.

Le Conseil demande à M. le Ministre de l'Instruction Publique de bien vouloir accorder une subvention à la caisse des écoles de la commune de Brignac.

Le Conseil adresse à M. le Préfet une demande en vue d'obtenir une subvention pour le creusement d'un puit au groupe scolaire.

Considérant que cette construction est de toute nécessité, que la période de sécheresse qui vient de s'écouler est propice à l'établissement d'un puit susceptible de donner en abondance de l'eau toute l'année.

Qu'il a déjà voté une somme de 2.800 f, mais que cette somme est insuffisante pour couvrir tous les frais que nécessitent les travaux à accomplir.

Enquête de commodo et incommodo.

Au sujet de cette enquête aucune réclamation n'a été formulée pour ou contre le projet d'acquisition de deux délaissés, le Conseil municipal considérant que ces délaissés ne sont pas d'utilité publique émet le vœu qu'ils soient vendus au prix convenu à M. Haguet Henri de la Ville Déré.

Supplément de traitement au secrétaire de Mairie

Le Conseil considérant que les 300 f votés au budget primitif de 1921 sont nettement insuffisants pour rétribuer le secrétaire, décide qu'une somme de 300 f sera prise sur les crédits disponibles de 1921 pour compléter le traitement du secrétaire de Mairie.

Délégués pour la révision des listes électorales

Ont été désignés à l'unanimité : Mathurin Guilloux et Désiré Geffros

Note de M. le Préfet prévenant qu'il ne peut admettre M. Clazure comme commissaire enquêteur pour la vente d'un commun à la Ville Déré.

Le Conseil après en avoir délibéré redemande à l'unanimité à ce que M. Clazure soit maintenu comme commissaire enquêteur, vu que dans la commune personne n'est à même de le remplacer. Les membres présents redemandent à ce qu'il soit renommé et maintenu.



## « Quelques-uns de nos enseignants qui ont forgé notre demain »

Tableau représentant les Maires de Brignac depuis Pierre Le Goff ainsi que des enseignants ayant exercés à Brignac et leur conjoint.

Une liste d'enseignants complétée par l'aide précieuse d'Armelle, professeure des écoles m'a permis d'effectuer des recherches et de retrouver ces personnes ou leur famille.

Nous avons les noms mais pas encore de visage pour ces enseignants qui avaient œuvré à Brignac il y a bien longtemps.

C'est chose faite, le plus souvent ce sont les enfants de plus de 35 couples qui ont répondu favorablement à cette requête.



*Louise ROUXEL*, enseignante de 1925 à 1927

Son premier poste après son diplôme de l'école normale de VANNES.



*Lucienne DENIS*, institutrice,  
De 1943 à 1945

*Jean DENIS* secrétaire de mairie  
Autobiographie de Lucienne sur la vie  
de Brignac à cette époque.

Photo Mairie-Ecole

*Jeanne et Jean CARRÉ*, institutrice, instituteur et secrétaire de mairie de 1946 à 1949



Photo prise, au dire d'André GAUDAIRE,  
écolier de l'époque,  
au pignon du commerce de Joséphine  
JUMEL, épouse SOHIER,  
ou l'on pouvait lire au-dessus de la porte

« Vve SOHIER-JUMEL, débitante, vend à  
boire et à manger »

*Josette LE CORRE et  
Albert LE BAIL*

Institutrice et instituteur en 1963-1964



Des écoliers de  
Brignac  
En promenade à  
L'île aux Moines  
été 1963, avec

*Josette  
LE CORRE*



*Marie Pierre CANOU, épouse LE RHEUN*  
Institutrice en 1964

Était hébergée chez Marthe et Maurice GAUDAIRE-  
BOURGES,  
Boucherie-Hôtel à Evriquet



*Aline LE FLOCH*, institutrice de  
1966 à 1969

La kermesse dans la cour de l'école en 1966  
avec Aline Le Floch (de dos)

*René CERTAIN*  
proposant de  
deviner le poids du  
panier garni ...  
Pour le gagner..!!



*Françoise et Daniel KERBART*  
Enseignants de 1975 à 1977

*Lionel CARADEC*  
Enseignant de 1978 à 1982



Un album avec informations et photos est consultable en Mairie.

« Un grand MERCI et toute ma gratitude à vous tous enseignants, de votre empathie pour cette aide à la réalisation de ce tableau".

*Yves Le Roy*

## Kerbugand et Brignac au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les registres, outre le Bourg, mentionnent les villages de *la Noe Besnard*, *la Ville au Lo*, *le Plessix*, *La Ville Serein*, *la Noe*, *la Ville Maingui*, *Pennedeuc*, *Ksaude*, *Coifferot*, *la Vieux Ville*, *Folleville*, *Perqué*, *la Ville Derré*, *les Fougerets*, *la Corbinaie*, *la Ville es Moreux*, *Kbugand*, *La Touche Marglas*, *le Pont es Noé* (une maison !) et *Lude Helon*. Ce village Huis de Helong ainsi qu'une partie du bois de *Lariaie* (La Riaye) sont inclus dans la commune de Brignac sur le cadastre napoléonien de 1821 ; ils feront partie de Ménéac au XX<sup>e</sup> siècle. La famille Rouxel est notée dans la ferme de Lhuis de Helong en 1825, puis Philomène Urvoy et Joseph Trillard en 1876, suivis par la famille Lenormand (recensée en 1896).

Au recensement de **1846**, on enregistre 547 habitants (dont 266 de sexe féminin) à Brignac dont 50 au Bourg, 30 à Kerbugand, 59 à La Corbinaie et 4 à Couaffero. Il y avait 5 tisserands, 1 sabotier et 1 couvreur en ardoises. Dans le village de Kerbugand, parmi les familles Pichonnet, Loheas, Moreul, Hervé, Groseil, Lenormand et Tempier, l'ainée avait 78 ans (Ludovine Tempier) et il y avait trois enfants agés de 4 ans (Groseil, Hervé, Lenormand).

**1850.** La Mairie de Brignac enregistre cette année-là 9 naissances, 9 mariages et 7 décès (registre signé par Le Gouesbe de Bellée, juge président du tribunal civil de Ploërmel, et Guillaume Guillemot, maire de la commune).

Au village de Kerbugand par exemple, on note une naissance (Constance Hervé le 6 janvier), un mariage (Reine Loheas et Joseph Trameleuc le 11 octobre) et un décès (Constance Hervé, deux mois, le 8 mars).

Le recensement de la population à Brignac en **1850** donne des indications sur la vie des familles. Au bourg, travaillent Mathurin Galliot, débitant de cidre, Monsieur Guerrier, instituteur, ainsi que Mathurin Groseil, Jean-Marie Haguët, Mathurin Guilloux, Joseph Gastard, Joseph Leroux et Jean-Baptiste Coché, tous laboureurs.

Julien Hervé, Mathurine Gastard, Etienne Lohéas et Joseph Pichonnet résident à Kerbugand.

Pierre Coudé, Benjamin Mesnagé, Mathurin Pencolé, Marie-Magdeleine Juhier, ménagère, Pierre Josse, adjoint au Maire, sont à la ville es Moreux. Mathurin, Pierre et Joseph Hervé sont laboureurs et Joseph Hervé menuisier à la Marglas. Jean Chartier, Anne Gastard et Joseph Chasles sont à la Corbinais. Charles et Mathurin Mercier sont à la ville Derré.

Mathurin Tramelan, charpentier, Mathurin Dinet, tisserand et Louis Chantoux sont à la ville au Lô. Joseph Gicquiaux, Yves Jagu et Yves Gastard, charron, sont à la Touche.

Louis Chasles, maréchal, Jacques Saillard, Mathurin Brandeho, Jean-Mathurin Guillemot et Jean-Marie et Yves Crétaux sont à Perqué. Louis Portier et René Surlève sont à Vieuville.

Joseph Larelle habite aux Fougerets. Yves Le Borgne est tailleur d'habits au Pont des Noës.

Mathurin Renault et Anne Kerouasse, Charles Mercier et Marie Certain, Mathurin Groseil sont à la Noë. Mathurin Pichonnet est laboureur à la métairie de la ville Mainguy.

Jean-Marie Legentil, charron, et Pierre Bonnet sont à Couaffero.

Au recensement de **1851**, Mathurin Groseil est tisserand à La Corbinaie, Marie Larelle (76 ans) est cultivatrice à la Touche Marglas, voisine de Joseph Hervé (48 ans), menuisier.

De **1800 à 1865**, on peut noter les métiers ci-dessous dans trois villages, par exemple.

A Pennedeuc, Pierre Morin est maçon, Pierre Hervé est boucher ; à Kerbugand, Joseph Posnic et Etienne Loheas sont charpentiers, Paul Dauguet et Joseph Dauguet sont couvreurs en ardoises, Joachim Blouin, Olivier Le Borgne sont tailleurs d'habits ; à La Corbinaye, Louis Galliot et Pierre Urvoy sont tisserands, Jean Morel est sabotier, Louis Rigole est charpentier.

Sur la totalité de la commune, on recense 7 bouchers, 12 tisserands (Mathurin Couesbot, de Folleville, et Toussaint Gefflot, de la Ville Derré, sont marchands de chanvre), 17 charpentiers et 6 couvreurs (paille, chaume et ardoises), 4 maçons, 10 sabotiers et cordonniers, 9 tailleurs d'habits. D'autres sont recensés et notés comme « joueur de violon » (Mathurin Gofreul, Ville au Lot), « élève médecin » (Julien Gicquiaux, Bourg), ou « enterreur-fossoyeur » (Joseph Poulin, Bourg).

Au recensement de **1881** à Brignac, on note les métiers (outre les plus communs laboureurs et ménagères) de cantonnier, charron, voiturier, cordonnier, maçon, tourneur, lingère, tailleur, institutrice,



menuisier (comme Jean-Baptiste Pichonnet à Kerbugand), maréchal, débiteur buraliste, fossoyeur, sabotier, charpentier, garde-champêtre, tisserands, et soldats (jeunes, absents lors du recensement), 3 rentières (dont Rose Jouhier), 2 indigentes. La population est de 656 habitants (69 à La Corbinais et 50 à Kerbugand), dont « 326 hommes laboureurs, 17 commerçants (hommes et femmes) et 11 de profession libérale et de culte ».

Le village de Kerbugand est composé de 10 chefs de ménage (10 maisons) (10 familles).

Joseph Pirirot, fermier, 54 ans, y vivait avec Mathurin Pirirot, fermier, 26 ans, Jeanne-Marie Conoir, 34 ans, Joseph P., 2 ans et Jean-Baptiste P., 1 mois.

Mathurin Delugeard, laboureur, 58 ans, vivait avec Jeanne Jehannet, 49 ans, Jean-Baptiste D., 23 ans, soldat (absent), Victor D., 19 ans et Constance D., 12 ans.

Prosper Hervé, laboureur, 41 ans, vivait avec sa femme Angélique Morin, 37 ans et leurs enfants Prosper 14 ans, Pierre, 10 ans, Marie-Joseph 7 ans, Désiré 4 ans et Eugénie 2 ans.

Jean-Baptiste Pichonnet, menuisier, 45 ans, vivait avec Marie-Joseph Jouhier, ménagère, 33 ans, Elisabeth Tempier, 72 ans, Marie-Joseph P., 10 ans et Jean-Baptiste P., 7 ans.

Alexis Chartier, fermier, 31 ans, vivait avec Marie Certain, 32 ans, et leurs deux enfants Victorine, 8 ans, et Philomène, 6 ans.

Julien Hervé, laboureur, 42 ans, vivait avec sa femme Anne-Marie Danet, 39 ans, et leurs enfants Alexandrine, 16 ans, Henri, 11 ans, Constant, 9 ans, Joseph, 7 ans, et Eugénie, 5 ans.

Joseph Certain, journalier, 59 ans, vivait avec Henriette Sotinel, 63 ans.

Marie Gastard, lingère, 55 ans, vivait avec Marie Lohéas, 25 ans.

Joseph Lohéas, journalier, 51 ans, vivait avec sa femme Jeanne Bouilly, 41 ans et leurs 4 enfants : Anne-Marie, 13 ans, Victor, 11 ans, Virginie, 3 ans et Joseph, bébé de huit mois.

Enfin, Pierre Groseil, tourneur, 53 ans, vivait avec Marie Moreul, ménagère, 45 ans, Pierre G., son fils, soldat (absent), 22 ans, Prosper G., laboureur, 20 ans, Marie G., 18 ans et Anne-Marie, 8 ans.

Le réseau routier n'existait pas ; tous fréquentaient à pied ou à cheval (charrettes) le bord des talus ou haies et les chemins creux entre deux talus boisés, étroits, ombragés et boueux en hiver et au printemps, reliant par exemple au plus court la Corbinais à Kerbugand et Kerbugand à la Touche, la Marglas ou le Pont des Noes (pour se rendre au bourg). Le charme de ces déplacements existait encore dans les années 1960, même si les routes empierrées avaient fait leur apparition pour les vélos, tracteurs et premières voitures.

Dans le Morbihan, l'espérance de vie est de 32 ans (29 ans dans le Finistère, 38 ans en Loire inférieure) vers 1870. La mortalité infantile restait élevée. Vers 1870, 52% des enfants savent lire et écrire (le minimum dans le Morbihan (87% au niveau national) ; 98% de ces enfants sont catholiques (687 prêtres recensés dans le Morbihan). Les familles dans les fermes ont en moyenne cinq enfants, à Brignac ; ils vivent dans une maison à pièce unique, au sol en terre battue, sous les poutres et le plancher du grenier à foin et à grains, près des animaux de la ferme (longères composées de l'habitation, du cellier, de l'étable, de la soue, de la grange).

On peut observer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1893-1899) une activité importante. Joseph Gastard, Joachim Lessard et Jean Gaudaire sont aubergistes, Henri Gastard est buraliste, Joseph Couesbot et Désiré Tempier sont commerçants, Marcel Le Gunhec et Henri Raut sont instituteurs, Pierre et Victor Groseil ainsi que Joseph Josse, François Janeuf et Mathurin Blanchard sont charpentiers, Jean-Marie Roulin et Joseph Tempier sont cordonniers, Pierre Moreul (très populaire) est le forgeron maréchal-ferrant, Désiré Tempier est le garde-champêtre, Alexis et Julien Thoron, comme Mathurin Moreul, sont cantonniers, Pierre Thamin est coiffeur. A la Corbinais, Mr Morel puis Pierre Le Goff sont sabotiers ; Henri Hervé est menuisier, Isidore Le Maître est bucheron, Joseph Urien, Jean Certain, Isidore et François Meslé sont maçons, Alexis Haguët et Jean Folliard sont charrons ; enfin, Mathurin Blanchard et Désiré Lamandé sont également tisserands. Jean-Baptiste Pichonnet, à Kerbugand, menuisier, est le Maire de la Commune. Brignac agrandit son école

publique près de la Mairie en 1885. Les enfants de nos villages ont sûrement fréquenté la classe de Monsieur Hippolyte Lecorre (très anti-clérical) à la fin du siècle !



Classe de  
Monsieur  
Hippolyte Lecorre

Michel Jouhier



Vide grenier de l'amicale laïque  
**29 août 2021**

Repas Communal des aînés  
**26 septembre 2021**

Marché d'automne de l'école  
Marie-Louise Gastard  
**2 octobre 2021**  
Dans la cour de l'école

Commémoration du 11 novembre  
1918  
**11 novembre 2021 à 11 h**

Arbre de Noël du RPI  
**16 Décembre 2021**  
A la salle « le Verger »  
Brignac

Maison de Manon  
Fermeture du :  
**23 décembre 2021 au soir au**  
**4 janvier 2022 au matin**

Vœux du Maire  
**9 janvier 2022 à 11 h**  
A la salle « le Verger »

## *Les Dates à Retenir*

## *Calendrier Scolaire 2021/2022*

**Rentrée des classes :**

**Le jeudi 2 septembre 2021**

**Toussaint :**

**Du vendredi 22 octobre 2021 au soir**  
**Au lundi 8 novembre 2021 au matin**

**Noël :**

**Du vendredi 17 décembre 2021 au soir**  
**Au lundi 3 janvier 2022 au matin**







Bulletin Municipal n° 51 – 1er semestre 2021

Les textes ont été rédigés par :

Armelle, Gérard, Josette, Laurent, Martial, Michel, Yves  
Et les membres des Associations.

Siège Mairie – 1, place du Souvenir – 56430 BRIGNAC

☎ : 02.97.22.80.88

[mairie.brignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.brignac@wanadoo.fr)

Site internet : [brignac.bzh](http://brignac.bzh)

Directeur de la publication : Martial LE BRETON